



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service National Universel
Région académique d'Occitanie

Présentation Phase 2

Service National Universel

 **mobiscol**.app

LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

PRÉSENTATION

Après avoir réalisé un séjour de cohésion, participez à une MIG près de chez vous, au sein d'une structure et apportez-lui votre aide pendant **12 jours minimum** ou **84 heures**, de façon ponctuelle ou régulière, seul ou avec d'autres volontaires.

Les MIG ne sont pas rémunérées et doivent être réalisées dans l'année qui suit la réalisation du séjour de cohésion.





ENGAGEMENT COURT

Vous pouvez effectuer votre mission d'intérêt général dans :

- **des associations,**
- **des services publics,**
- **des corps en uniformes.**

Il est impossible d'effectuer une MIG dans une entreprise privée.

ENGAGEMENT COURT

Afin de valider une mission d'intérêt général, elle doit s'inscrire dans l'une des 9 thématiques :

- défense et mémoire ;
- sécurité ;
- solidarité ;
- santé ;
- éducation ;
- culture ;
- sport ;
- environnement et développement durable ;
- citoyenneté.





POSTULER À UNE MIG

ÉTAPE 1

- Je me rends sur mon espace volontaire disponible sur www.snu.gouv.fr
- Je cherche dans la rubrique Mission d'intérêt général les missions qui m'intéressent en fonction de :
 - ma mobilité ;
 - mon domaine d'intérêt ;
 - mes périodes de disponibilité.

POSTULER À UNE MIG

ÉTAPE 2

J'ai trouvé une mission qui me plaît.
Je candidate et suis l'évolution de ma candidature
sur mon espace personnel.

- **En cours de validation** : J'attends que le tuteur de MIG examine ma candidature.
- **Refusée** : Le tuteur de MIG n'a pas retenu ma candidature.
- **Annulée** : J'ai annulé ma candidature pour la MIG.
- **Validée** : Le tuteur de MIG a retenu ma candidature.





POSTULER À UNE MIG

ÉTAPE 3

- **Ma candidature a été validée.**
Je signe mon contrat d'engagement reçu par mail. Je vérifie mes spams !
- **Si je n'ai pas reçu mon contrat,** j'envoie un mail à contact@snu.gouv.fr avec comme objet : [MIG] Signer le contrat d'engagement.

POSTULER À UNE MIG

ÉTAPE 4

- **Tout est signé !**
- **Je prends contact avec mon tuteur de mission** s'il ne l'a pas déjà fait pour m'assurer des dernières formalités (heure d'arrivée, lieu précis de la MIG, etc.).
- **Le jour J**, j'enfile donc ma plus belle tenue SNU pour débiter la phase 2.





POSTULER À UNE MIG

Si jamais, aucune mission ne venait à vous convenir, vous avez toujours la possibilité de **créer votre propre mission** en lien avec votre référent départemental phase 2.

Pour le contacter, rendez-vous sur **snu.gouv.fr** dans l'onglet contact

L'ENGAGEMENT LONG



PRÉSENTATION

Pour une durée de **trois mois à un an**, poursuivez votre engagement au sein de dispositifs de volontariat, comme le Service civique et les réserves, ou dans du bénévolat associatif.

RÉSERVE CIVIQUE

La réserve civique met à disposition la plateforme **JeVeuxAider.gouv.fr** qui permet de trouver des missions de bénévolat dans des associations, organisations publiques ou communes partout en France, sur le terrain ou à distance.



SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est un dispositif d'engagement citoyen pour les jeunes français de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap. Il dure de **6 à 12 mois** et est indemnisé.



RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE

Ouverte aux **personnes majeures**,
cette réserve opérationnelle permet
d'apporter un soutien à l'activité
opérationnelle et administrative de la
police.



RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DES ARMÉES

Vous signez un **contrat de 1 à 5 ans renouvelable** pour une rémunération de 40 à 200€ net d'impôt par jour et selon votre grade. L'engagement dans la réserve opérationnelle est possible **dès 17 ans** et peut valider une phase 2.



RÉSERVE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Elle permet aux français âgés de **17 ans** et plus de renforcer temporairement les unités de gendarmerie proches de leur domicile et de participer au service quotidien des unités (patrouille de surveillance, contact avec la population, aide, conseil et secours).



JEUNES SAPEURS POMPIER

Le jeune sapeur-pompier est un **bénévole** qui montre de l'intérêt pour les services de secours. Il s'initie en compagnie de pompiers professionnels ou volontaires aux matériel et comportements qui sauvent..



CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Ce programme de l'Union européenne offre la possibilité aux jeunes de s'engager sur une activité de solidarité en France et en Europe. De 2 à 12 mois.



SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Le Service militaire volontaire (SMV) a pour but de vous aider à vous insérer dans un milieu professionnel. Le SMV vous garantit un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation et l'insertion des volontaires.





EQUIVALENCES

Vous pouvez également valider votre phase 2 grâce à une équivalence :

- **1^{ère} partie théorique du BAFA**
- **Jeune Sapeurs Pompiers**
- **Jeunes officiels UNSS**
- **Délégué du CVL**
- **Préparation militaire hors SNU**
- **Engagement au titre d'une association**

RAPPEL : Il est impossible d'effectuer une MIG dans une entreprise privée.